

L'apprentissage : une formation - un salaire - un diplôme - un métier

OBJECTIFS

Le BTS PI a pour vocation de former des professionnels des services de l'immobilier. Le titulaire du BTS doit pouvoir assurer les opérations de transactions immobilières et de gestion immobilière.

CONDITIONS D'ACCES / PRE-REQUIS

Obtention du baccalauréat technologique, professionnel ou général. Maîtrise de la langue française

CONTENU

- ✓ Conduite de projet immobilier du client en vente / et / à location
- ✓ Environnement juridique et économique des activités immobilières
- ✓ Administration des copropriétés et de l'habitat social
- ✓ Construction d'une professionnalité immobilière dans le contexte de changement climatique
- ✓ Anglais
- ✓ Culture générale et expression

MODALITES ET RESSOURCES

Rythme d'alternance : deux jours par semaine au centre de formation (jeudi et vendredi), le reste du temps en entreprise. Horaire hebdomadaire total : 35H/semaine

DEBOUCHES

- ✓ **Débouchés professionnels :**
 - Transaction immobilière
 - Gestion locative
 - Activités de syndic .
- ✓ **Poursuite d'études :**
 - Licences professionnelles
 - Ecoles supérieures de commerce

Quel public ?

Bacheliers ou futurs bacheliers

Durée

2 ans

Validation

Examen ponctuel et CCF

Lieu(x)

Lycée du Parc Impérial
 2, Avenue Paul Arène
 06000 NICE

Contact :
 Mme AUDOLY Christelle

☎ : 04.92.15.24.88

✉ : cdtximperial@gmail.com